

Ecoles de conduite

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation

De la conduite AM option « cyclomoteur » et option « quadricycle léger à moteur »

Créé le 29/05/2018 ; mis à jour le 28/10/2021

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se préparer à la conduite AM, d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur.

Prérequis :

Avoir 14 ans.
Comprendre, lire et écrire le Français.
Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec la conduite.

Durée et organisation :

8h de formation décomposée en trois séquences ; une séquence de sensibilisation aux risques, une séquence hors circulation, et une séquence en circulation.

Le contenu de la formation est adapté par le moniteur selon les options choisi par les élèves.

La formation se fait habituellement sur deux jours consécutifs.

Taille du groupe :

Cours collectif ; 1 moniteur 3 élèves maximum. Ou cours individuel.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de donner aux candidats les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir pour conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur.

Contenu de la formation :

Séquence 1 : Formation pratique hors circulation (2h)

- 1) Connaître les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur et leurs rôles.
 - Le port obligatoire du casque. Son rôle protection en cas de chutes et de chocs. Avoir un casque adapté. Connaître son utilisation, ses réglages et son entretien.
 - Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.
 - Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalon épais, bottes ou chaussures montantes et fermées, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures), et détectabilité de jour et de nuit.
- 2) Connaître les principaux organes du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité.
 - Le tableau de bord : compteurs, voyant, témoins.
 - L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
 - Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disques, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau du liquide de freins.
 - Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
 - La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
 - L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
 - Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
 - Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
 - La présignalisation en cas de panne.
- 3) Savoir maîtriser le véhicule hors-circulation
 - La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) – réglages du/des rétroviseurs.
 - Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
 - La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
 - Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercice sans et avec passager)
 - Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule – Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.
 - Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercice avec et sans passager. Maintien de la stabilité.
 - Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 2 et 4 : formation pratique en circulation (4h)

- Connaître l'importance de l'utilité et du respect de la règle.
- Connaître l'importance de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers
- Connaître l'importance des facteurs et de la prise de conscience des risques.
Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et des compétences suivantes :

- Savoir s'insérer en sécurité dans la circulation
- Savoir prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Savoir ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
- Maîtriser le freinage, et pour le cyclomoteur le maintien de la stabilité.
- Maîtriser les arrêts et les départs en circulation (feux, stop...)
- Maîtriser les ralentissements pour quitter la circulation et s'arrêter
- Savoir rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Savoir adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...)
- Savoir apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Savoir négocier un virage.
- Savoir choisir la position sur la chaussée : en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement, en tenant compte de la signalisation verticale ou horizontale (marquage au sol, voies réservées...) et en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment des véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- Savoir franchir les différents types d'intersections
- Savoir détecter et identifier le type d'intersection
- Savoir évaluer la visibilité
- Savoir adapter sa vitesse
- Savoir respecter les règles relatives aux ordres de passage
- Savoir s'arrêter, le cas échéant, et repartir.
- Savoir dégager une intersection
- Savoir changer de direction
- Savoir avertir de son intention
- Savoir se placer et tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- Savoir adapter sa vitesse
- Savoir respecter les règles de priorité
- Savoir dégager l'intersection

Séquence 3 : Sensibilisation aux risques (1h)

- Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées.
Sont abordés les thèmes suivants :
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et au cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- Echanges sur les comportements par rapports au phénomène vitesse
- Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

Matériel de radioguidage homologué.

L'auto-école dispose d'une piste, située Zone des Cloies à Lure. Piste privée et fermée à la circulation.

Elle se situe à environ 8 minutes de l'auto-école de Lure. La piste n'est pas équipée de sanitaires.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

En cours de formation, il y a un suivi par le biais du livret de formation du candidat. Une attestation de fin de formation est délivrée au candidat par l'auto-école.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet, en cours de validité.

Responsable Pédagogique : Jean-Luc MASONI